

[29 juin](#)

Affaire Šešelj : un amicus curiae va être nommé pour examiner des allégations de témoins contre des enquêteurs

La Chambre de première instance I (composée des Juges Antonetti, Président, Harhoff et Lattanzi) émet une décision *proprio motu* quant aux allégations faites par un certain nombre de témoins concernant des pressions ou des intimidations qu'ils auraient subies de la part d'enquêteurs du Bureau du Procureur. La Chambre déclare qu'elle prend ces allégations "très au sérieux" et qu'elle "refuse de laisser planer un doute sur une éventuelle atteinte aux droits de l'Accusé et sur les techniques d'enquête menées par certains membres de l'Accusation dans la présente affaire." La Chambre a donc ordonné au Greffe de désigner un *amicus curiae* qui enquêtera "sur d'éventuelles intimidations ou pressions, mêmes indirectes, exercées par certains enquêteurs de l'Accusation," et qui indiquera "à la Chambre s'il existe des motifs suffisants pour engager une procédure pour outrage au Tribunal".

Le rapport de l'Amicus curiae est dû dans les six mois suivant sa nomination.

[6 août](#)

Affaire Lukić et Lukić : l'audience d'appel reportée

La Chambre d'appel (composée des Juges Guney, Président, Pocar, Liu, Meron et Agius) émet une ordonnance annulant la date du 21 septembre pour l'audience d'appel dans l'Affaire Lukić et Lukić pour des raisons de gestion effective des salles d'audience. Une nouvelle date sera fixée en temps voulu.

Le 20 juillet 2009, Milan Lukić a été condamné à la prison à vie et Sredoje Lukić à 30 années d'emprisonnement pour des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre commis à Višegrad (ville de Bosnie orientale), pendant le conflit de 1992-1995.

[23 août](#)

Reprise du procès Karadžić

Le procès de Radovan Karadžić a repris lundi matin 6 septembre après avoir été suspendu pendant deux semaines pour que l'accusé ait le temps d'étudier les documents pertinents pour la prochaine étape de la phase de la présentation des éléments de preuve (à savoir les 'carnets de Ratko Mladić' récemment découverts).

[30 août](#)

Gotovina, Čermak et Markač : fin du procès

Les réquisitoire et plaidoiries dans le procès d'Ante Gotovina, Ivan Čermak et Mladen Markač se sont tenus du lundi 30 août au mercredi 1^{er} septembre.

Les trois généraux croates sont accusés de crimes qu'ils auraient commis pendant l'offensive armée 'Opération Tempête' de 1995 en Croatie. Leur procès a commencé le 11 mars 2008 et s'est conclu le 11 juin de cette année. Le procès a duré un total de 303 jours au cours desquels 81 témoins pour l'Accusation et 57 témoins pour la Défense ont été entendus. La Chambre a, quant à elle, appelé sept témoins.

Dans son mémoire de clôture, l'Accusation demande que la Chambre condamne Ante Gotovina à 27 ans d'emprisonnement, Mladen Markač à 23 ans et Ivan Čermak à 17 ans. Les équipes de Défense ont requis l'acquiescement pour les trois accusés.

[30 août](#)

La liste complète des jugements et arrêts est disponible en français

Afin de permettre à ses utilisateurs francophones un accès plus aisé aux documents clés du Tribunal, le site Internet du TPIY met à présent à leur disposition une page présentant la liste de tous les jugements et arrêts rendus depuis 1996. Les utilisateurs peuvent d'un coup d'œil être informés des verdicts pour chaque affaire et des peines prononcées pour chaque accusé. Les jugements et arrêts sont consultables en français, ainsi que leurs résumés lus en audience.

Un nombre restreint de documents ne sont pour l'instant disponibles qu'en anglais et seront consultables en français en temps voulu. Cette liste continuera à s'enrichir lorsque seront rendus les jugements et arrêts dans les affaires actuellement en cours.

[30 août](#)

Nouveauté sur le site : accès direct aux derniers documents publics

Le site Internet du TPIY s'enrichit d'une nouvelle section visant à faciliter l'accès à la documentation juridique du Tribunal. Disponible sur la page d'accueil du site Internet, la Sélection de documents publics récents permet aux utilisateurs d'accéder directement aux documents publics récemment déposés dans toutes les affaires en cours devant le Tribunal.

La nouvelle section est consultable sur www.icty.org

[29 août - 3 septembre](#)

Le Greffier du TPIY en visite au TPIR et au Rwanda

Au cours de sa première visite à l'institution sœur du TPIY depuis sa nomination en tant que Greffier, M.Hocking a rencontré M.Adama Dieng, son homologue à Arusha, en Tanzanie. Les deux Greffiers ont abordé des questions d'intérêt commun pour les tribunaux ad hoc, dont celles de la coopération, de la stratégie d'achèvement des travaux, du processus de réduction des effectifs, et de l'engagement des tribunaux auprès des communautés locales.

Dans la seconde partie de sa mission, le Greffier s'est rendu au Rwanda, où il a rencontré le Ministre de la justice et des juges de la Cour suprême et de la Haute cour, ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales et d'organisations de victimes. Il s'est rendu également au TPIR et dans des centres d'information nationaux, et a visité les mémoriaux du génocide, à Kigali et à Murambi. Les intervenants se sont penchés, sur la base de leur expérience, sur les questions de la préservation des travaux des tribunaux, de la conservation des archives dans lesquelles sont consignés les faits établis durant les procès et du souvenir des conflits dans ces régions.

[1^{er} - 3 septembre](#)

Visite d'étude au Tribunal de juges et de procureurs de Serbie

Le programme de sensibilisation du Tribunal a accueilli du 1^{er} au 3 septembre cinq juges de la Chambre en charge des Crimes de Guerre de la Haute Cour de Belgrade, cinq juges du Département en charge des Crimes de Guerre de la Cour d'appel de Belgrade et deux procureurs du Parquet serbe pour les Crimes de Guerre. Les invités ont suivi des réunions avec leurs homologues du TPIY au cours desquelles ils ont abordé différentes questions d'intérêt mutuel, incluant les accords sur le plaider, la confirmation d'actes d'accusation, les mesures protectrices pour des témoins et l'aide aux juridictions serbes.

Organisée par la Mission de l'OSCE en Serbie et l'Ambassade des États-Unis à Belgrade, la visite fait partie des efforts du Tribunal en vue de renforcer sa coopération avec les pouvoirs judiciaires d'ex-Yougoslavie et garantir un héritage durable dans la région.

CALENDRIER PROVISOIRE DES AUDIENCES 6 SEPTEMBRE – 17 SEPTEMBRE

Le calendrier des audiences est provisoire et vous êtes invités à consulter les changements de dernière minute sur le site Internet du Tribunal.

LUNDI 6 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 14:30, **Karadžić**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès
14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

MARDI 7 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès
14:15 – 19:00, **Karadžić**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 14:30, **Karadžić**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès
14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

JEUDI 9 SEPTEMBRE

Jour férié de l'ONU : Eid al-Fitr

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 14:30, **Karadžić**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

LUNDI 13 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 14:30, **Karadžić**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès

MARDI 14 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Karadžić**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès
14:15 – 16:30, **Šainović et consorts**, Conférence de mise en état

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 14:30, **Karadžić**, Procès
Salle d'audience II 14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès

JEUDI 16 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 14:30, **Karadžić**, Procès
Salle d'audience II 14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès
Salle d'audience II 14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 124 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 124 d'entre elles : 12 ont été acquittées, 63 condamnées (trois sont en attente de transfert pour purger leur peine, 25 sont en cours d'exécution de peine, 32 ont purgé leur peine, trois condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 37 accusés : 14 sont en appel, 18 sont en procès et trois sont en phase préliminaire d'un nouveau procès ; par ailleurs, deux accusés sont toujours en fuite.

De plus, 31 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV. Greffier : John Hocking. Chef LPTV : Christian Chartier

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org

Nick Beston, Editeur Adjoint: +31.70.512. 89.43, beston@un.org

Emma Coffey, Assistante: +31.70.512.53.99, coffeye@un.org

Nicolas Escot a préparé ce numéro de la lettre d'information du TPIY.

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands

www.icty.org

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.